

MASTER EN SCIENCES SOCIALES DE L'EHSS

MENTION **Savoirs en Sociétés**

PARCOURS **Histoire des Sciences, des Techniques et des Savoirs**

Ce document, destiné aux étudiants inscrits en première ou deuxième année de master dans la mention HSTS, regroupe un certain nombre d'indications relatives aux **normes typographiques et de mise en forme** du mémoire de Master 1 et 2.

MISE EN PAGE

▪ **Nombre de pages**

La moyenne observée se situe entre 80 et 120 pages pour un mémoire de master. Compte tenu des circonstances particulières qui ont affecté l'année académique 2020-2021, le mémoire peut être plus court, ne comporter que 70 pages environ. Ne pas oublier de numéroter les pages.

▪ **Police de caractères**

Il est recommandé d'utiliser la police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte, taille 10 pour les notes et les sources de vos documents (tableaux, graphiques, figures, etc.).

▪ **Alignement du texte**

Le texte est justifié et espacé d'un interligne 1,5.

▪ **Marges**

Attention à bien prendre en compte le fait que le mémoire sera relié ; prévoir donc une marge de gauche en conséquence (ex : gauche=3 ; haut, bas, droite=2,5).

STRUCTURE DU MÉMOIRE

Le mémoire est structuré de la manière suivante :

- page de couverture
- remerciements
- sommaire

- introduction
- développement
- conclusion
- annexes
- liste des tableaux, figures, graphiques, cartes
- glossaire
- bibliographie
- table des matières

Quelques indications concernant les éléments suivants :

▪ **Page de couverture**

Doivent apparaître sur votre page de couverture :

- Nom et logo de l'établissement
- Intitulé du master
- Titre du mémoire
- Type de mémoire (mémoire de master 2)
- Nom de l'auteur du mémoire (par....)
- Nom du directeur de mémoire (sous la direction de....)
- Date de la session d'examen (juin, septembre ou octobre 2020)
- Composition du jury si elle est connue au moment du dépôt définitif du mémoire

Il est également possible d'insérer une photographie/image. Voir modèle de présentation en annexe.

▪ **Sommaire / table des matières**

Le sommaire apparaît au début du mémoire, après les remerciements. La table des matières est quant à elle placée à la toute fin du mémoire.

A la différence de la table des matières, qui mentionne l'ensemble des subdivisions du mémoire de manière très détaillée (chapitres, sous-chapitres, paragraphes, annexes, bibliographie etc.), le sommaire ne présente en général que les titres des chapitres constituant le mémoire. Le sommaire et la table des matières doivent être paginés.

▪ **Développement**

Chaque chapitre commence sur une nouvelle page. En cas d'impression en recto-verso, un nouveau chapitre doit commencer sur une page de droite (page impaire).

▪ **Annexes**

Les annexes sont assemblées à la suite de la conclusion. Elles comportent un titre et sont numérotées.

▪ **Tableaux, graphiques, illustrations**

Les tableaux, graphiques et autres illustrations qui apparaissent dans le corps du texte comportent un titre, sont numérotés et mentionnent la source. Si vous êtes la source, indiquez votre nom.

Annexe - Modèle de présentation de la couverture



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Master recherche en sciences sociales

Mention Histoire des sciences, technologies, sociétés

Année universitaire 2019-2020

[Titre du mémoire]

Photo / Image (facultatif)

Mémoire de master [1/2]

par [Nom de l'auteur]

sous la direction de [Nom du directeur de mémoire]

[Juin] [Septembre] ou [octobre] 2020

Membres du jury :

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans la bibliographie, les références bibliographiques se présentent par ordre alphabétique des auteurs et par ordre chronologique croissant pour un même auteur.

Dans la bibliographie et les notes, un système cohérent de références doit être adopté, par exemple le modèle ci-dessous. Ce dernier n'est pas prescriptif. L'auteur du mémoire peut choisir un autre système, à condition de s'y tenir avec la plus grande cohérence.

- **Pour un ouvrage :**

ARON Raymond, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris, Éditions Gallimard, 2005.

Si l'ouvrage est rédigé par plus de trois auteurs, indiquer les noms et prénoms des trois premiers auteurs, suivi de « et al. »

- **Pour un chapitre d'ouvrage ou une contribution à un ouvrage collectif :**

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, chapitre « La profession et la vocation de politique », p. 117-131.

- **Pour un article de périodique :**

RAWLS John, « Le domaine du politique et le consensus par recoupement », in Id., *Justice et démocratie*, Paris, Seuil, coll. Essais, 1993, p. 323-356.

- **Pour un site internet :**

SCANLON Tim, *How I became a moral philosopher*, https://www.canal-u.tv/video/ehess/interview_with_tim_scanlon.38821, 2017, consulté le 7/5/2018.

